

# Projet de renforcement des institutions du Secteur Minier

## Le Représentant Résident de la Banque Mondiale face à la presse

**L**e Représentant Résident de la Banque Mondiale en Mauritanie, M. François Rentrue, a organisé un point de presse relatif au PRISM II (Projet de Renforcement des Institutions du Secteur Minier), le lundi 30 mai 2005 au siège de cette institution et ce en présence de la mission d'évaluation de la Banque Mondiale composée de M. Gotthard Walsler, spécialiste des mines et de Mme Alexandra Pugachevsky, analyste d'opérations dans le même domaine.

M. Rentrue, ingénieur de formation, vient tout juste d'arriver en Mauritanie (3 semaines) après plus de 12 ans années de service à la Banque Mondiale où il travaillait à la direction de la Stratégie et dans différents projets, surtout dans les secteurs à dominante rurale.

D'entrée de jeu, le représentant résident, a précisé qu'il est en train de prendre connaissance des dossiers, de rencontrer les autorités, les partenaires et le personnel.

Entrant dans le vif du sujet, il a déclaré " le PRISM II est un projet relativement mal connu du grand public, bien qu'il soit important pour l'Etat et représente un des fleurons parmi les projets de la Banque Mondiale en Mauritanie... "

Lui succédant, M. Walsler, chef de la mission Banque Mondiale et chef du projet, qui travaille dans le département des mines de cette institution, a rappelé que suite à une requête de la Mauritanie pour sonder les conditions d'un développement du secteur privé dans le cadre des mines, une étude a mis en évidence de sérieuses potentialités dans ce domaine, avec en prime, la découverte de nouveaux gisements (or, cuivre, diamant, etc.)

C'est la raison pour laquelle, la Mauritanie s'est tournée vers la Banque Mondiale, d'où la naissance du PRISM 1, pour l'amélioration des conditions de gestion du secteur des mines afin d'attirer les investissements privés tout en maximisant les impacts sociaux et économiques pour le pays.

Ce dernier a vu le jour en 1999, lorsqu'un plan de développement du secteur minier, appuyé par un crédit de 15 millions de dollars US, a été mis en route par le Ministre des Mines et de l'Industrie (MIM) pour son exécution, suite à une assistance de la Banque Mondiale.

La Banque Mondiale a estimé que

les résultats du PRISM 1 ont été très satisfaisants.

En effet, aujourd'hui deux nouvelles mines sont en cours développement (or de Tesiast et cuivre d'Akjoit) et devraient commencer à produire dans le cours de 2006.

L'exploration du diamant, ainsi que du cuivre, nickel, platine et or présente également des perspectives très encourageantes.

Ces résultats concluants s'expliquent par l'impact des trois principaux volets du programme appuyés par le PRISM 1 :

1) la mise en place d'un cadre légal (Loi Minière, Convention pour les Grands Investissements Miniers et réglementation, entre autre, environnement minier...)

2) la modernisation et le renforcement des capacités des institutions du secteur ( mise en place d'une unité de Cadastre Minier, le Service des Affaires Environnementales...)

3) la production d'information géologique et environnementales et la création d'un Système d'Information Géologique et Minier...

M. Walsler avant de terminer, a affiché un intérêt particulier pour le Cadastre Minier mauritanien : " c'est un bureau de l'Etat, une unité qui gère les droits miniers, ainsi, si un opérateur s'intéresse à un minerai, il doit faire une demande et passer par cette unité, pour avoir le droit, en cas de découverte, de l'exploiter avec toutes les garanties y afférentes.

Le Cadastre Minier mauritanien est devenu un exemple en Afrique, des pays comme le Maroc et l'Algérie sont venus s'en inspirer, et d'autres comme Madagascar, le Mozambique et la Zambie s'y intéressent de près. " a-t-il ajouté.

Globalement le PRISM 1, qui s'est terminé le 31 décembre 2004, a coûté 15,6 millions de dollars, la BID (Banque Islamique de Développement) a financé la recherche cartographique à hauteur de 4 millions de dollars, et l'AFD ( Agence Française de Développement) a apporté une contribution de 80 000 dollars, nonobstant l'apport d'autres institutions.

Le gouvernement mauritanien et la Banque Mondiale, encouragés par les résultats excellents du PRISM 1, se sont mis d'accord pour la réalisation d'une seconde phase de 18 millions de dollars, qui permettra d'approfondir le renforce-

ment du secteur minier.

C'est ainsi que le PRISM II fut lancé en 2003 pour l'horizon 2008 dans le même esprit que le PRISM 1, mais avec une focalisation prononcée sur les conditions de vie des populations vivantes à proximité des sites miniers, au-delà de l'impact de ce projet sur le développement économique de la région, Etat, SNIM, opérateurs économiques, etc.

Dans cette perspective, l'Etat et la SNIM seront mis en contribution pour privilégier " le couloir Nouadhibou-Zouératte " où les populations présentent tout au long du

chemin de fer pourront bénéficier des retombées positives du PRISM II.

Dans ce cadre, la dimension "eau" a été prise en considération avec le forage d'un puits à Choum. D'autres activités économiques, génératrices de ressources alternatives de revenus, indépendantes même de la Mine seront prévues.

Après une séance de questions-réponses, qui s'est déroulée dans un esprit très amical, le point de presse fut clôturé à 16 h.

**MOHAMED OULD AHMED  
MEDAHMED@YAHOO.FR**